

Mobilité entrante gérée par la Faculté de Médecine de Nice :

Le Service des Relations Internationales de la Faculté de Médecine de Nice accepte et gère **exclusivement les mobilités d'étudiants (études ou stage) dont la Faculté d'origine a signé :**

- un **Accord cadre** (International) ou
- un **Accord bilatéral Erasmus** (Europe)

avec la Faculté de Médecine de Nice et l'Université Côte d'Azur.

La validation de leur mobilité sera universitaire.

Documents à fournir par un étudiant international pour effectuer un stage dans notre CHU :

- CV
- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité / certificat d'inscription dans votre Faculté
- Carte d'étudiant
- Passeport
- Assurance santé qui vous couvre en France
- Assurance civile professionnelle qui vous couvre pour les gestes de base sur les patients durant votre stage hospitalier en France

Stages gérés par le CHU :

Les stages doivent avoir une durée inférieure à 2 mois, il s'agira de stages d'observation non rémunérés.

1/ Les stages d'observation (hors Erasmus) sont gérés par le CHU

Vous pouvez vous adresser directement aux pôles médicaux via le tableau des coordonnées des pôles : https://www.chu-nice.fr/wp-content/uploads/2025/03/2024_-_CHU_de_Nice_Coordonnees_secretariats_et_GRH_Poles_medicaux.pdf

Site du CHU : <https://www.chu-nice.fr/professionnels-etudiants/rejoindre-nos-equipes/stages>

2/ Stages Erasmus+

Sous certaines conditions et dans la limite des places disponible des stages Erasmus+ peuvent être acceptés au cas par cas par le CHU.

La condition première étant que ce stage sera encadré et validé entièrement et exclusivement par le CHU, il s'agira d'un stage hospitalier et non d'un stage universitaire / facultaire.

Attention : aucune validation, signature ou tampon ne pourra être octroyé par la Faculté de Médecine

Les demandes sont à adresser directement aux pôles médicaux via le tableau des coordonnées des pôles : https://www.chu-nice.fr/wp-content/uploads/2025/03/2024_-_CHU_de_Nice_Coordonnees_secretariats_et_GRH_Poles_medicaux.pdf

N.B : Les stages Erasmus+ ne sont pas acceptés pas notre Faculté de Médecine.

Transferts définitifs :

1/ Etudiant résidant en France souhaitant effectuer un transfert définitif à la Faculté de Médecine de Nice :

- S'il souhaite venir en 1^{ère} année de médecine : s'inscrire sur Parcoursup
- Pas d'inscription possible en cours de cycle.
- Pour une inscription en M1 : contacter la scolarité du 2nd cycle – Responsable M1

2/ Etudiants résidant en Europe ou Hors Europe : pas de transfert possible

Mobilités enseignantes / personnel

Procédure pour une mobilité sortante : [faire un ticket de demande sur le GLPI](#).

Ensuite la DDIE (Direction des Relations Internationales de l'Université) contactera directement la personne pour lui transmettre la suite de la procédure.

Liens Staff GLPI :

<https://glpi.univ-cotedazur.fr/plugins/formcreator/front/formdisplay.php?id=190>

Mobilités de recherche

A/ Procédure pour une mobilité sortante : faire un ticket de demande sur le GLPI.

Ensuite la DDIE (Direction des Relations Internationales de l'Université) contactera directement la personne pour lui transmettre la suite de la procédure.

<https://glpi.univ-cotedazur.fr/plugins/formcreator/front/formdisplay.php?id=197>

B/ Mobilité entrante

Vous êtes étudiant et vous souhaitez effectuer un stage dans un laboratoire ou Unité Mixte de recherche (IRCAN) : vous devez contacter directement les potentiels laboratoires d'accueil qui gèrera directement votre demande.

Institut de formation aux soins infirmiers (IFSI) du CHU de Nice

C'est l'IFPP et l'IFSI qui gère les mobilités, avec une page sur leur site dédiée aux mobilités internationales : <https://www.chu-nice.fr/professionnels-etudiants/infirmier/>

Le contact des RI : mobiliteinternationaleifpp@chu-nice.fr

Site web : <https://medecine.univ-cotedazur.fr/etudes/formations-paramedicales/infirmier-ifs-i-1>

Demandes de stage de médecins étrangers, d'interne ou de FFI :

Ils sont gérés par la Direction des Affaires Médicales du CHU de Nice,

Contact : [Mme Marmontelli](#)

Email : marmontelli.m@chu-nice.fr

Ecole IBODE

C'est une école du CHU hébergé à la Faculté de Médecine :

les mobilités étudiantes de cette école sont gérées en interne au sein de cette école.

[Il faut les contacter directement](#)

L'INSERM

L'Inserm est un organisme de recherche scientifique public, ce n'est pas un labo mais un établissement public à part entière comme l'Université, il n'est pas rattaché à notre Fac.

[Pour toute demande de stage les contacter directement.](#)

Le CNRS :

Centre national de la recherche scientifique

[Pour toute demande de stage les contacter directement.](#)